

Rétablissement de la communauté

Responsable du cours :

Organisation des mesures d'urgence Manitoba (OMUM)

Clientèle cible :

Le rétablissement de la communauté devrait être pris en main par les personnes désignées comme agents d'information du public de la communauté ou de l'organisation dans les situations d'urgence

Restrictions quant aux participants :

Le rétablissement de la communauté devrait être pris en main par les fonctionnaires municipaux, les coordonnateurs des urgences et d'autres personnes qui sont appelées à jouer un rôle de coordination dans les efforts de rétablissement après un sinistre

Description du cours :

Durée : 2 jours

L'atelier a été conçu pour enseigner aux fonctionnaires municipaux l'importance d'inclure des programmes de rétablissement de la communauté dans les plans d'urgence

Objectifs du cours :

- Introduction à la planification du rétablissement
- Hébergement temporaire
- Les enjeux et les interventions d'ordre psychosocial
- Les programmes financiers
- La gestion des bénévoles
- La gestion des dons
- Créer des partenariats
- Rôles et responsabilités d'un coordonnateur du rétablissement de la communauté

Cours préalables :

Aucun

Disponibilité du cours :

Sur demande

Frais :

Sans frais pour les participants. Les frais de voyage, d'hébergement et de repas sont à la charge des participants ou de leur commanditaire

Point d'accès :

Bureau principal
1510-405 Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
Tél. : (204) 945-8768
Sans frais : 1-888-267-8298

Commentaires additionnels :

L'OMUM se réserve le droit d'annuler un cours ou d'en changer les dates lors de circonstances imprévues